

AVIS PUBLIC



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 7 DÉCEMBRE 2021 TENUE EN PRÉSENTIEL

AVIS PUBLIC est donné que, dans le cadre des mesures d'assouplissement permises par les autorités publiques en lien avec la COVID-19, les membres du conseil d'arrondissement d'Anjou siègeront en personne et en présence du public à la séance ordinaire du mardi 7 décembre 2021, à 19 h, tenue à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement d'Anjou située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, arrondissement d'Anjou.

Afin de respecter la capacité de la salle et les mesures sanitaires en vigueur, seront obligatoires en tout temps le respect de la distanciation de 1 mètre, la désinfection des mains, ainsi que le port du masque. Le nombre de gens autorisés à assister à la séance dans la salle sera limité.

Les citoyennes et les citoyens pourront également suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé. Les personnes qui souhaitent poser des questions pourront le faire lors de la séance.

Fait à Montréal, ce 6 décembre 2021.

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement